

Non à l'enfant-objet

Communiqué de presse – 26.08.2021

Mariage pour tous – GPA : Non à l'esclavage reproductif¹

En 2005, au moment de la campagne pour le partenariat enregistré, partis politiques et groupes d'intérêt partisans de la loi ont juré qu'elle ne conduirait pas au mariage et se sont même élevés avec force contre la « *mauvaise foi* » de tous ceux qui osaient supposer le contraire².

Pour emporter le suffrage populaire, ils ont dit aussi ne pas vouloir de l'adoption dont ils ont jugé l'interdiction « *raisonnable* » dans le cas des homosexuels³.

Et le peuple leur a fait confiance.

Le lendemain de la votation, le porte-parole de l'association Pink Cross désignait clairement l'adoption comme la prochaine étape. Ce même Jean-Paul Guisan, qui, à quelque temps de là, avait déclaré à la presse : « ***imposer à un enfant qui n'a pas choisi d'avoir deux parents du même sexe, au stade actuel de ma réflexion, cela me choque*** »⁴. Trois ans après l'entrée en vigueur, Les Verts, qui avaient, bien sûr, soutenu l'interdiction de l'adoption, lançaient les premières motions en sa faveur.

Le Conseil fédéral, quant à lui, fidèle à lui-même, est passé, en à peine dix ans, de : « *il n'existe aucun droit à l'adoption* »⁵ à l'invention d'une sorte de droit fondamental des enfants à être adoptés⁶...

Aujourd'hui, avec le « mariage pour tous », on veut nous faire croire que la GPA – la "gestation pour autrui" – est et restera interdite en Suisse. Dans les faits, la légalisation de l'adoption de l'enfant du partenaire a ouvert grand les vannes du recours aux grossesses de substitution à l'étranger.

¹Depuis 2015, le gouvernement indien a fermé l'accès de la GPA aux étrangers, lesquels se tournent désormais vers le Cambodge ou le Kenya (NAU, Jean-Yves, « Mère porteuse: reportage dans un nouveau marché d'esclaves », in *Revue médicale suisse*, 535 [19.10.2016]). Au niveau visuel, nous avons précisément retenu l'exemple indien pour l'exemplarité de la prise de conscience de son peuple relative à la réduction en esclavage de ses concitoyennes.

²Jean-Michel Gros, député au Grand Conseil (GE), Parti libéral, Comité interpartis « oui au partenariat enregistré », 11 avril 2005.

³Anne-Catherine Menétrey-Savary, conseillère nationale (Les Verts/GE), Comité interpartis « oui au partenariat enregistré », 11 avril 2005.

⁴*L'Illustré*, 09.05.2001, p. 17.

⁵Message du Conseil fédéral du 29 novembre 2002, 02.090, FF 2003 1192.

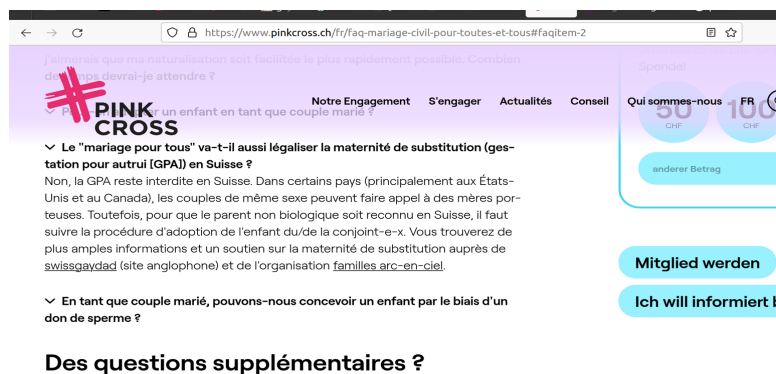
⁶« *Aujourd'hui déjà, de nombreux enfants grandissent dans pareilles familles, mais ils ne bénéficient pas des mêmes droits que les enfants nés de couples mariés.* », Communiqué du Conseil fédéral du 29.02.2012, *Adoption par les homosexuels de l'enfant de leur partenaire.*

Non à l'enfant-objet

Communiqué de presse – 26.08.2021

Bien que totalement contraire au droit suisse, la GPA ne rencontre plus aucun obstacle, et elle est même encouragée, dans certains cantons, par des congés "maternité" de 20 semaines pour les gays⁷.

L'hypocrisie des tenants du « *Mariage pour tous* » est telle qu'ils trouvent encore le moyen de profiter de la campagne pour donner des "tuyaux" sur la marche à suivre, tout en rappelant, bien sûr que la GPA reste interdite⁸.



Hypocrisie qui se nourrit de la misère de femmes de pays pauvres, parquées dans des fermes de mères-porteuses insalubres⁹ le temps de donner naissance à cet enfant, si cher – jusqu'à 150'000 dollars, somme dont elles ne verront pas le centième –, censé concrétiser cette sorte de délire consumériste que d'aucuns veulent confondre avec son exact contraire, la famille. Pour paraphraser le Conseil fédéral à propos du partenariat homosexuel : « **La nature veut que chaque enfant ait un père et une mère qui jouent chacun un rôle important dans son développement** »¹⁰.

Le « *Mariage pour tous* » va fonder un droit inaliénable à l'adoption pour tous les homosexuels. Cette situation nouvelle va créer un appel d'air en direction du business sordide de la prostitution¹¹ reproductive.

A l'heure où le monde semble enfin prendre pleinement conscience des ténèbres de siècles d'esclavage, les militants du « *Mariage pour tous* » n'ont rien de mieux à offrir que cette ruée sur la misère du tiers-monde et de jeunes femmes, isolées, fragilisées, dont des proxénètes en blouse blanche bradent les ventres à la criée.

⁷RTS, 19h30, 07.12.2012.

⁸Pinkcross (<https://www.pinkcross.ch/fr/faq-mariage-civil-pour-toutes-et-tous#faqitem-2>), LOS (<https://www.organisation-lesbienne.ch/mariage/>).

⁹« VENTRE PAS CHER EN LOCATION », Canal +, *L'effet Papillon*, 13.04.2013.

¹⁰Message du Conseil fédéral du 29 novembre 2002 relatif à la loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, 02.090, FF 2003 1222.

¹¹Du latin *pro* et *statuo*, qui tient lieu de, en cela synonyme de substitution.

Non à l'enfant-objet

Communiqué de presse – 26.08.2021

La Suisse ne fait pas cela, les Suisses ne veulent pas cela, une femme n'est pas un objet, l'enfant non plus, la maternité ne s'achète pas, un enfant ne se vend pas.

Une famille se fonde sur l'amour, pas sur la traite d'êtres humains.

Sur son site, le Comité « *Oui je le veux* » est formel, non, cette campagne, la quatrième en 16 ans (LPart, adoption de l'enfant du partenaire, norme pénale, mariage), ne relève pas de la « *tactique du salami* »¹². Oui, vous avez bien lu, ils vous demandent de leur faire confiance une nouvelle fois, alors qu'ils réclament déjà les étapes suivantes : la PMA à l'étranger et les dons de sperme privés, dont les interdictions constituent, forcément, une « *inégalité de traitement des familles arc-en-ciel, ce qui devra être corrigé dans le cadre de la révision du droit de la filiation* »¹³. La GPA suivra logiquement ; et après ? Ils ne s'arrêteront pas.

Alors, pour cette fois, l'association NON A L'ENFANT-OBJET invite le peuple à ne pas accorder sa confiance trop facilement et rejeter la modification du Code civil suisse (mariage pour tous) en votant NON.

Pour le comité **Non à l'enfant-objet**
Oskar Freysinger, porte-parole
oskar.freysinger@kind-keine-ware.ch

3

¹²https://www.mariage-oui.ch/fileadmin/files/pdf/2021_Kurz-Argumentarium_FR.ocx.pdf.

¹³Cf. *supra*.